

DEPARTEMENT
GARD

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE AUBORD N° D2024_51

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 030-213000201-20241014-D2024_51B-BF



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au débat
19	19	16

Date de la convocation :
09/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 14 octobre à 18 heures 30,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame
sous la présidence de M. BRUNDU André, Maire.

Date de l'affichage :
09/10/2024

Présents :

Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Pierre Philippe Carpentier, Alain Courtois, Sylvie Devassine, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Elodie Dolhadille Jansen, Josiane Julien, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Karine Noguera, Isabelle Pinon, Tricou Sébastien, Françoise Turribio, Daniel Weyh.

Procurations :

Madame Isabelle Dos Reis donne procuration à Madame Isabelle Pinon
Madame Kati Moulet donne procuration à Monsieur Jean-Jacques Andrieu
Monsieur Christian Carteyrade donne procuration à Monsieur André Brundu

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle Pinon

Délibération n° 2024_51 : Décision modificative n°1 - Amortissements régie eau et assainissement et amortissement des subventions

Exposé : Monsieur Sébastien Tricou

Afin de préparer le transfert du budget eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026, à la Communauté de Communes de Petite Camargue, il convient de procéder à la régularisation d'amortissements portant sur l'acquisition de biens et la perception de subventions destinées à les financer, en ouvrant des crédits budgétaires sur le budget 31402, de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement :

(042) 6811 : dotations aux amortissements **70 730€**

Recettes de fonctionnement :

(042) 777 : Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat pour **70 730€**

Recettes d'investissement :

(040) 2808 Autres immobilisations incorporelles pour **280€**

(040) 2813 Constructions pour **150€**

(040) 28156 Matériel spécifique d'exploitation pour **2 300€**

(040) 28158 Autres pour **68 000€**

Dépenses d'investissement :

(040) 1391 : Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables pour **70 730€**

Le conseil municipal, entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

► D'autoriser les décisions modificatives telles que décrites ci-dessus.

Le secrétaire de séance

Le Maire,
André BRUNDU

